BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

# Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca

Volume 15 • Numéro 9
**Décembre 2017**

Repentigny S'épanouir

**Prix Jean-Paul-L'Allier**
Chantal Deschamps, récipiendaire
Édition 2016
**Ordre des urbanistes du Québec**

**3e position – Taux de participation**
Capsana
Édition 2017
**Défi Santé**

**Plume de bronze**
ACMQ
Édition 2017
**Campagne de promotion**

**Temple de la renommée**
Grands Prix Desjardins de la culture
Édition 2017
**Bâtisseur**

**Prix Innovation**
Grands Prix Desjardins de la culture
Édition 2017
**Créalab**

Budget 2018

## « L'intérêt du citoyen au cœur de nos décisions » — Chantal Deschamps

**Budget équilibré associé au maintien et à la bonification de la qualité des services offerts et gel des tarifs, voilà en quelques mots ce qui ressort du budget 2018 de la Ville de Repentigny, présenté le 14 décembre dernier par la mairesse, Mme Chantal Deschamps, laquelle vient de se voir accorder un sixième mandat consécutif à la tête de la 13e ville en importance au Québec.**

« Les citoyennes et les citoyens ont eu raison de nous renouveler leur confiance, car nous nous étions engagés, mon équipe et moi, à soutenir les investissements municipaux tout en respectant la capacité de payer de nos contribuables et en limitant l'effort fiscal à l'IPC projeté et c'est ce que nous livrons aujourd'hui », déclare Chantal Deschamps.

▲ *Officiellement inauguré en avril dernier par la mairesse Chantal Deschamps et le ministre de la Culture d'alors, Luc Fortin, le Créalab est intimement rattaché au dossier de la Ville intelligente.*

### Une vision, un programme et des réalisations

Pour la mairesse, le processus budgétaire repentignois est intrinsèquement rattaché à sa vision de placer l'humain au cœur des réalisations municipales et de trouver la meilleure adéquation entre la qualité des services offerts, leurs coûts et l'apport financier exigé. « Notre objectif a toujours été d'offrir une taxation compétitive et de protéger le pouvoir d'achat des nôtres. Si à nouveau cette année nous pouvons le faire, c'est avant tout grâce au suivi rigoureux de nos budgets, aux travaux du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion et à l'apport des subventions gouvernementales liées à nos investissements en infrastructures », ajoute la mairesse de Repentigny.

### Développer pour améliorer la qualité de vie

S'articulant autour des cinq grands volets que sont le numérique, le social, l'environnemental, le culturel et la relance économique, l'année 2018 sera marquante au chapitre des grands objectifs de développement.

À l'égard du numérique, c'est tout le dossier de la Ville intelligente qui se poursuivra avec, notamment, l'accroissement des services en ligne, la refonte du site Internet et l'intensification de la participation citoyenne sur la plateforme d'échange et de consultation en ligne *Parlons Repentigny*.

Même constat pour le volet social. Plusieurs projets, dont la création d'un comité jeunesse et la réduction des limites de vitesse sur le territoire, seront initiés au cours de la prochaine année. La Ville compte également promouvoir de façon marquée le service 211 et le Carrefour informationnel et social.

> « Au final, ce sont là les résultats d'un exercice financier responsable, centré sur notre engagement de faire de nos citoyens, des acteurs de développement de premier plan. »
> – Chantal Deschamps

Quant à la future salle de spectacle, pièce maitresse de l'Espace culturel, ce projet structurant franchira d'autres étapes significatives : le dévoilement du concept et le nom octroyé à ce nouvel équipement sont à l'agenda du calendrier 2018.

Pour sa part, le volet environnemental rayonnera de façon importante avec, plus particulièrement, l'implantation de la collecte des matières organiques sur le territoire.

Enfin, intimement rattachée au dossier de la relance économique, il nous faut mentionner la création d'un pôle d'innovation en Commerce Intelligent et Technologies Expérientielles (CIETECH), lequel espace accueillera des jeunes entreprises émergentes, mieux connues sous le nom de « startup ». Également, un pôle d'innovation en bioproduits végétaux est prévu dans le parc industriel du secteur Le Gardeur avec des infrastructures municipales déjà prêtes à accueillir, dès 2018, les entreprises œuvrant dans ce créneau.

Autre facteur-clé du développement économique qui générera des emplois, une place de choix sera dédiée à la formation des jeunes de la région avec la venue d'une desserte universitaire à Repentigny, implantée en collaboration avec le Centre régional universitaire de Lanaudière.

### Un budget rigoureux et responsable

À nouveau en 2018, l'administration Deschamps honore ses engagements en adoptant un budget équilibré de 142,8 M$ et en maintenant la hausse du compte de taxes à 1,9 %, inférieure à l'Indice des prix à la consommation (IPC) estimé à 2 % en 2018.

Cette légère augmentation du compte de taxes s'applique à toutes les catégories de contribuables (résidentielle, commerciale et industrielle). Sachant que la valeur moyenne de la résidence unifamiliale à Repentigny est de 268 000 $, elle représente au final 55,75 $ de plus, soit environ 1 $ par semaine.

### Gel des tarifs

Le conseil municipal a également résolu de maintenir le gel des tarifs et des taux pour l'ensemble des taxes de services, incluant la taxe sur la consommation de l'eau potable.

### Baisse majeure de l'endettement net à long terme

Autre fait marquant qui ressort du budget 2018, c'est la baisse majeure de la dette « En seulement 4 ans, nous avons réussi à diminuer l'endettement total net à long terme de près de 21 M$, le faisant passer de 276,2 M$ à 255,3 M$. Un véritable tour de force réalisé grâce à une planification rigoureuse de nos investissements », indique Chantal Deschamps.

### Infrastructures : bonification du programme d'investissements

Mme Deschamps a aussi annoncé la bonification des investissements consentis dans les infrastructures afin de poursuivre la mise à niveau des artères principales et la réfection des rues locales. Le programme des grands chantiers, amorcé en 2017 et initialement prévu à 50 M$, sera bonifié pour atteindre 65 M$ en 2021. Seulement en 2018, pas moins de 15,7 M$ seront dédiés aux travaux routiers avec en tête de lice la poursuite des travaux de revitalisation de la rue Notre-Dame, à l'ouest du territoire, dans sa partie sud.

En ajoutant les 14,8 M$ consacrés aux autres projets d'investissements, ce sont 30,5 M$ qui seront investis dans la qualité de vie des Repentignoises et des Repentignois en 2018. « Et nous le ferons tout en nous assurant d'obtenir les subventions auxquelles nous avons droit », réitère Chantal Deschamps.

« Au final, ce sont là les résultats d'un exercice financier responsable, centré sur notre engagement à faire de nos citoyennes et nos citoyens des acteurs de développement de premier plan », indique en guise de conclusion la mairesse de la Ville de Repentigny, Mme Chantal Deschamps.

## *Nos meilleurs vœux*

La mairesse Chantal Deschamps, les membres du conseil municipal et les employés de la Ville de Repentigny souhaitent à toutes les Repentignoises et à tous les Repentignois un très joyeux temps des Fêtes, en famille et entre amis. Que 2018 soit synonyme de santé, de bonheur et d'épanouissement !

Dès octobre 2018
**La collecte des matières organiques arrive à Repentigny !**
Plus de détails en page 7

Suivez-nous sur

# Des résultats probants

Stratégie, planification, coordination et contrôle, voilà les quatre grands axes autour desquels s'est articulée la préparation du budget 2018. À travers ceux-ci, nous poursuivons toujours le même objectif : trouver la meilleure adéquation entre la qualité des services offerts, leurs coûts et l'effort fiscal exigé.

Et les résultats sont probants.

Nous maintenons la compétitivité du compte de taxes en limitant la hausse à l'Indice des prix à la consommation projeté, nous poursuivons la réduction de notre endettement à long terme en y affectant 25 % de nos excédents annuels, nous bonifions de 15 M$ notre Programme des grands chantiers, le faisant passer de 50 à 65 M$ qui seront investis d'ici 2021. Autre bonne nouvelle, grâce à notre Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion, nous le réalisons tout en contrôlant la croissance de nos dépenses.

Le budget 2018 comporte plusieurs mesures qui maximisent chaque dollar investi. Encore cette année, rigueur et responsabilité caractérisent notre exercice financier avec ce souci d'y intégrer cette dimension humaine, que j'appelle la plus-value repentignoise.

C'est cette même rigueur qui nous permet d'investir dans des projets porteurs d'avenir, notamment en culture, en environnement, dans le développement de nos infrastructures et dans la Ville intelligente, vecteur de développement durable.

Je vous invite à le découvrir tout au long de ces pages.

### Véritable gouvernement de proximité

L'adoption récente de la loi 122 vient reconnaître les municipalités comme de véritables gouvernements de proximité. Enfin! Une victoire pour nous toutes et tous. Redevables et imputables, oui nous le sommes, mais nous le sommes d'abord et avant tout envers nos citoyennes et nos citoyens, nos premiers répondants !

Ces propos reflètent avec justesse la philosophie de gestion propre à la Ville de Repentigny. D'ailleurs, le processus budgétaire que nous avons mis en place au cours des dernières années est l'un des principaux outils qui nous permettent d'assumer pleinement ce rôle de gouvernement local.

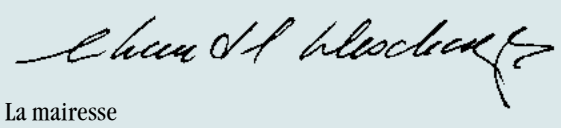

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
@CD_Repentigny



# Bilan 2017

L'année 2017 aura été riche en réalisations pour la Ville de Repentigny. Alors que de grands projets se sont achevés, d'autres ont été entamés, toujours avec l'objectif de bâtir un environnement invitant, adéquat et sécuritaire pour les Repentignoises et les Repentignois, et ce, par le biais d'investissements notables dans la qualité des services et des infrastructures. Voici quelques-uns des projets qui ont pris vie sur le territoire en 2017 :

- Reconstruction d'un tronçon de la rue Notre-Dame, soit celui situé entre le boul. Laurentien et la rue Beauchesne, incluant la réfection complète des infrastructures, des trottoirs et des bordures, du pavage et l'aménagement d'une piste multifonctionnelle, un investissement municipal de plus de 4 M$

- Achèvement des travaux d'aménagement d'une passerelle pour piétons et cyclistes à l'ouest du pont d'étagement du boul. Brien, au-dessus de l'autoroute 40

- Mise en place d'un réservoir d'eau potable souterrain à la station de purification de l'eau permettant de doubler la capacité de réserve existante

- Poursuite du remplacement de conduites et de réhabilitation d'aqueducs et d'égouts dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ) sur les rues Napoléon-Provost, Sainte-Jeanne-d'Arc, Stanislas-Coiteux, Bédard et Robert, ainsi que sur la montée Lebeau et le chemin Mazuret

- Travaux de pavage réalisés sur les rues des Artisans, Godin, du Buisson, Montcalm, Gélinas et Lucerne et réhabilitation des conduites d'aqueduc sur les rues Hélène et Lefrançois, ainsi que sur la place Marin

- Ajout de tronçons au réseau cyclable sur le boul. Iberville, la rue Notre-Dame, la rue Hôtel-de-ville, de même que sur l'emprise du gazoduc TQM (Trans Québec et Maritimes), entre les boul. Basile-Routhier et de L'Assomption. Des correctifs ont également été apportés à la piste cyclable hors chaussée au nord des rues Bourque et Amédée-Marsan

- Bonification des infrastructures sportives par l'aménagement de quatre terrains de tennis au parc Claudel et de deux terrains de baseball de niveau Rallye Cap/Atome au parc de la Paix, et par la réfection de quatre terrains de tennis au parc Thifault

- Mise à niveau de parcs et acquisition de modules de jeux et de mobilier, soit :
  - Aménagement d'une zone fraîcheur incluant des jeux d'eau au parc Maurice-Richard
  - Installation de modules de jeux de type inclusif au parc Deschamps
  - Ajout de mobilier urbain et de jeux grand format et aménagement d'un sentier au parc Laforest, lui prodiguant une vocation intergénérationnelle
  - Réaménagement d'une partie du parc Larochelle comprenant l'ajout de stations d'entraînement et de deux brumisateurs
- Installation de quatre bornes de recharge publiques pour véhicules électriques près de l'Espace culturel, du côté ouest de la bibliothèque Robert-Lussier et au Centre communautaire Laurent-Venne
- Mise en ligne de la communauté virtuelle *Parlons Repentigny*, partage de données ouvertes et ouverture du Créalab à l'intérieur des locaux de la bibliothèque Robert-Lussier, tous des projets s'inscrivant dans le concept de ville intelligente
- Adoption de la seconde mouture de la *Politique culturelle* et de la première *Politique du sport, de l'activité physique et du plein air*
- Mise en ligne du service d'info-référence 211 et ouverture du Carrefour informationnel et social au Centre à Nous
- Développement de la fonction industrielle du secteur situé au nord de la rue Bourque par l'aménagement de la rue Amédée-Marsan
- Développement de l'Espace culturel :
  - Lancement d'un concours d'architecture en vue de la construction de la salle de spectacle
  - Prolongement des allées des Artistes et de la Création et aménagement d'une aire de stationnement

# 2017, une année de distinction

- Prix « Alimentation » remis par le Conseil québécois des événements écoresponsables dans le cadre du concours **Les Vivats — les prix Loto-Québec pour les événements écoresponsables** pour le Gala reconnaissance des bénévoles
- Prix spécial hors catégorie pour le Centre d'art Diane-Dufresne lors des **Grands prix du design**
- « Plume de bronze », catégorie « Campagnes, 30 000 à 99 999 habitants », pour la campagne récréotouristique *Prêt, tout près, j'y vais !* réalisée de concert avec Récréotourisme Repentigny, dans le cadre du concours des **Plumes d'excellence de l'Association des communicateurs municipaux du Québec**
- Troisième position pour son taux de participation à l'édition 2017 du **Défi Santé** dans la catégorie « 40 000 à 100 000 habitants »
- Prix « Innovation » remis lors des **Grands Prix Desjardins de la culture** pour le Créalab
- Intronisation au **Temple de la renommée de Culture Lanaudière** à titre de bâtisseur
- Hafid Ouali, directeur adjoint au Service des travaux publics, récipiendaire du prix « Gestionnaire-organisation d'exception » décerné par l'**Association des travaux publics d'Amérique** (ATPA)

# Processus budgétaire

Chaque année, les organismes municipaux font face à d'importants défis financiers. L'administration repentignoise s'est ainsi dotée de mécanismes permettant de maintenir l'excellente santé financière de la municipalité tout en respectant la capacité de payer de ses contribuables. Le tout se traduit par ce qu'on appelle le processus budgétaire, qui se divise en quatre grands cadres :

- **Le cadre stratégique** de la Ville, c'est-à-dire ce plan stratégique quinquennal à partir duquel est proposé un plan annuel des actions prioritaires ;
- **Le cadre de planification** qui se déploie à travers les commissions et les comités de la Ville ;
- **Le cadre de la coordination**, constitué de la commission administrative, qui analyse et coordonne l'ensemble des recommandations en plus d'établir les priorités par rapport aux orientations et aux objectifs des différentes commissions ;
- **Le cadre de contrôle**, où l'on retrouve le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion, le bureau de direction, les commissions administratives permanentes, ainsi que le comité de budget.

### Planification stratégique

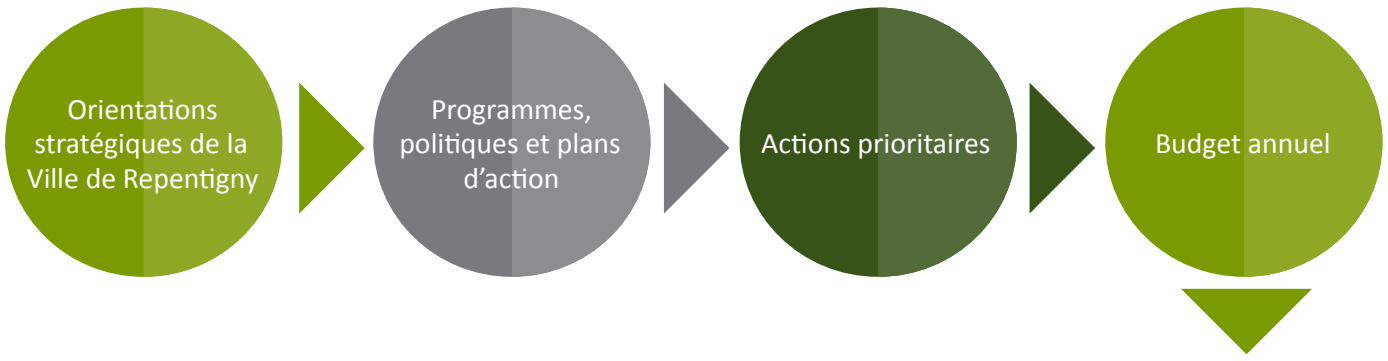


### Planification opérationnelle 2018

**Janvier/** Identification des mandats

Répartition des actions prioritaires entre les commissions et les comités

**Février/** Identification des dossiers spécifiques à être révisés par le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion

**Mars/** Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement et des actions prioritaires de l'année en cours

**Avril/** Dépôt du rapport semestriel et du rapport de l'auditeur indépendant

**Mai/** Préparation des documents du budget pro forma 2019-2020-2021

**Juin/** Rencontre de mi-année des équipes politique et administrative : orientations du prochain budget

**Juillet-Août-Septembre/** Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'année en cours

Préparation du PTI 2019-2020-2021

Préparation du budget de fonctionnement des unités administratives 2019

**Octobre/** Travaux du comité ad hoc : analyse du budget, étude du budget de fonctionnement 2019, étude du PTI 2019-2020-2021 et finalisation des budgets

Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses, au 30 septembre

**Novembre/** Dépôt du rapport semestriel et des propositions de budget et d'investissement à la commission administrative

**Décembre/** Préparation des documents d'adoption des budgets

Adoption du PTI 2019-2020-2021 et du budget de fonctionnement 2019

Reddition du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion

# Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté de succéder à mon collègue M. Normand Venne à titre de président du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion au terme de notre récent exercice démocratique. Je souhaite d'ailleurs saluer sa grande contribution au sein de ce comité et son apport à préserver, voire améliorer, l'excellente santé financière de notre municipalité. D'ailleurs, au cours de la dernière année, les divers projets pilotés par le comité ont engendré des économies se chiffrant à plus de 1 000 000 $ en plus de contribuer à l'amélioration de procédures administratives. C'est dans un esprit de continuité que nous poursuivrons les travaux afin d'assurer aux Repentignoises et aux Repentignois une gestion efficiente des finances publiques. Un contrôle mesuré des dépenses et l'implantation de réformes structurelles nous permettront assurément de dégager de nouvelles sommes qui seront réinvesties dans la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

En terminant, j'aimerais souligner l'implication des gens qui siègent à mes côtés au sein de ce comité, ma collègue au conseil municipal, Mme Cécile Hénault, le directeur général, M. David Legault, le directeur général adjoint, M. Dominique Longpré, ainsi que la trésorière, Mme Diane Pelchat, qui s'acquittent de leur mandat avec grande rigueur.

Éric Chartré

Président du Comité de révision permanente
des dépenses et de la saine gestion

### Mandat

Le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion a pour mission de s'assurer d'une gestion efficiente des dépenses en fonction des priorités municipales. Il évalue les meilleures pratiques, analyse les processus de contrôle et examine chacun des postes budgétaires de sorte que les économies réalisées soient réinvesties dans des projets au bénéfice des citoyennes et des citoyens.

### Projets ciblés pour 2018

- Poursuite de la stratégie de financement des projets d'infrastructure identifiés au programme triennal d'investissements (PTI)
- Continuation de l'intégration de nouvelles technologies dans le but d'améliorer les processus municipaux (transition des outils de communication de masse vers le Web)
- Mise en place d'un programme d'efficacité énergétique afin de générer des gains environnementaux et économiques

# Poursuivons la discussion

Lancée il y a déjà plusieurs mois, la communauté *Parlons Repentigny* est plus vivante que jamais! Vous êtes à ce jour près de 700 à vous y rendre afin d'échanger et de partager entre vous, mais également avec la municipalité toujours à l'écoute de vos idées et de vos suggestions. La discussion se poursuit en 2018, alors que de nouveaux sujets animeront la plateforme.

D'ailleurs, avec la récente annonce de l'implantation de la collecte des matières organiques sur le territoire, nous avons mis en ligne une discussion sur le sujet afin de recueillir vos impressions sur cette initiative qui sera déployée à l'automne prochain. Vous êtes invités à prendre part à la conversation et à faire valoir vos idées ou vos appréhensions. Cela permettra à nos équipes de mettre en place les bons outils pour que cette implantation se passe rondement dans toutes les maisonnées.

### J'aimerais savoir…

Saviez-vous que plus de 75 % des membres de *Parlons Repentigny* ont décoré leur maison pour les Fêtes? Chaque semaine, un membre a la chance de poser une question aux autres membres de la communauté à propos de leurs intérêts, de leurs goûts ou de leurs habitudes. Vacances au soleil ou habitudes de déneigement, les possibilités sont nombreuses! Vous pensez à une question qui pourrait nous permettre d'en apprendre un peu plus sur les membres de *Parlons Repentigny*? Envoyez-la au modérateur en prenant soin d'indiquer quelques choix de réponse. Les questions choisies apparaissent automatiquement chaque semaine dès votre connexion à la plateforme.

### Téléchargez notre application mobile

N'oubliez pas de télécharger l'application mobile *Parlons Repentigny* maintenant disponible sur appareils Androïd et sur iPhone. Vous pourrez ainsi naviguer plus facilement sur la plateforme et multiplier vos visites!

Une bonne et heureuse année à vous tous. Au plaisir de vous retrouver en 2018 sur parlonsrepentigny.ca!

Marlène Girard

Directrice des communications
Ville de Repentigny

# Budget de fonctionnement 2018

### Variation du budget entre 2017 et 2018

| Budget | |
|---|---|
| 2017 | 140 055 000 $ |
| 2018 | 142 854 000 $ |
| Variation | 2 799 000 $ |
| | **2,0 %** |

### Revenus 2018 : 142 854 000 $

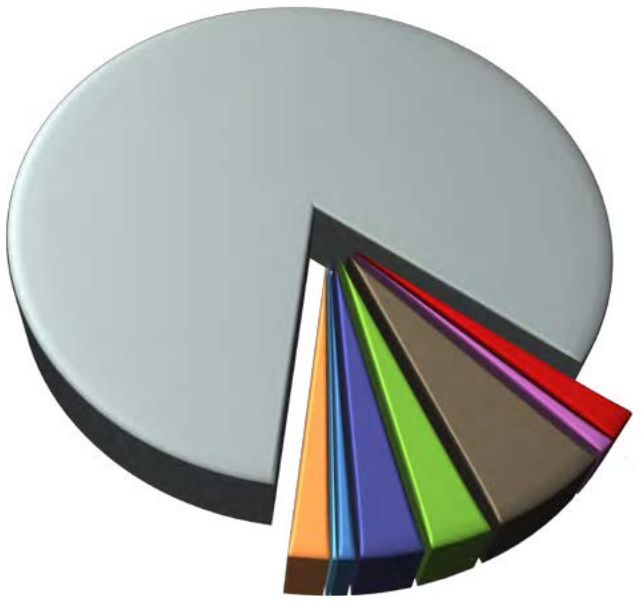

- Taxes 118 400 940 $ (82,88 %)
- Compensations tenant lieu de taxes 2 781 480 $ (1,95 %)
- Transferts 1 603 220 $ (1,12 %)
- Services rendus 7 759 190 $ (5,43 %)
- Imposition de droits 4 318 940 $ (3,02 %)
- Amendes et pénalités 4 107 400 $ (2,88 %)
- Intérêts 1 050 000 $ (0,74 %)
- Autres revenus 290 720 $ (0,20 %)
- Affectations - Revenus 2 542 110 $ (1,78 %)

### Dépenses 2018 : 142 854 000 $

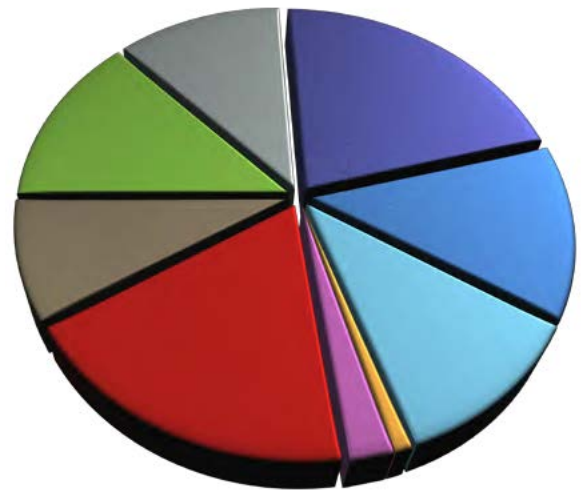

- Administration générale 15 432 970 $ (10,80 %)
- Sécurité publique 30 054 530 $ (21,04 %)
- Transport 18 447 220 $ (12,91 %)
- Hygiène du milieu 16 596 450 $ (11,62 %)
- Santé et bien-être 1 252 070 $ (0,88 %)
- Aménagement, urbanisme et développement 4 216 170 $ (2,95 %)
- Loisirs et culture 24 729 110 $ (17,31 %)
- Frais de financement 11 195 870 $ (7,84 %)
- Remboursement en capital et autres affectations 20 929 610 $ (14,65 %)

Taxation 2018

## Trois versements pour acquitter son compte

**Le compte de taxes municipales est payable en trois versements. Les dates d'échéance pour 2018 ont été fixées aux jeudis 22 février, 24 mai et 23 août 2018.**

### Différents modes de paiement

- **À partir du site Internet de votre institution financière**
  La plupart des institutions financières offrent le paiement par Internet.
  Afin d'éviter des intérêts ou des pénalités, prévoyez cinq jours ouvrables avant la date d'échéance indiquée sur votre compte de taxes pour que votre paiement soit acheminé à la Ville.
- **Au comptoir ou au guichet automatique de la plupart des institutions financières**
  Si vous payez au comptoir ou au guichet automatique d'une institution financière, veuillez également prévoir ces mêmes cinq jours ouvrables.
- **Par la poste**
  Sont acceptés les chèques personnels, chèques certifiés, mandats postaux ou mandats bancaires. Les chèques et les mandats doivent être libellés à l'ordre de « Ville de Repentigny ». Assurez-vous d'inscrire le ou les numéros de matricule de référence au dos de votre chèque ou de votre mandat. Lors du paiement du premier versement, nous vous suggérons de transmettre, dans la même enveloppe, les chèques pour les second et troisième versements, avec les coupons de paiement appropriés.
- **Au comptoir du Service des taxes**
  À l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville. Les paiements peuvent être faits en argent comptant, par carte de débit, par chèque personnel ou par chèque certifié.

### Heures d'ouverture prolongées

Pour accommoder les contribuables, le comptoir du Service des taxes prolongera ses heures d'ouverture les mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 février 2018, de 8 h 30 à 18 h (sans interruption, incluant l'heure du dîner).

Renseignements : 450 470-TAXE (8293) ou sur le site Internet, section Vie citoyenne, Évaluation et taxation

# Exemple d'un compte de taxes moyen

### Hausse moyenne du compte de taxes : 1,9 %

Le gel des tarifs et des taux pour l'ensemble des taxes de service est maintenu. Aucune hausse n'est appliquée à la taxe de consommation d'eau.

### Comparaison entre 2017 et 2018

| | Évaluation | Taxes annuelles* |
|---|---|---|
| 2017 | 268 000 $ | 2 866,87 $ |
| 2018 | 268 000 $ | 2 922,62 $ |
| Variation | | 55,75 $ |
| | | **1,9 %** |

** Excluant la taxe de secteur*

| Estimé de taxes | | Évaluation | Total |
|---|---|---|---|
| Taxes foncières | | Terrain et bâtiment | |
| Foncière générale[1] | 0,7362 $ | 268 000 $ | 1 973,02 $ |
| Transport en commun 0,8325 $ | 0,0807 $ | 268 000 $ | 216,28 $ |
| Quote-part M.R.C. | 0,0156 $ | 268 000 $ | 41,81 $ |
| CMM | 0,0165 $ | 268 000 $ | 44,22 $ |
| Taxe de secteur — Repentigny | 0,0117 $ | 268 000 $ | 31,36 $ |
| Taxes de services | | Nombre de logement | |
| Gestion des matières résiduelles | 220,00 $ | 1 | 220,00 $ |
| Assainissement des eaux | 110,00 $ | 1 | 110,00 $ |
| Entretien des réseaux | 145,00 $ | 1 | 145,00 $ |
| Taxe d'eau | - 227 m³ 0,62 et + 227 m³ 0,82 | Estimé | 140,93 $ |
| | | Total | 2 922,62 $ |

*[1] Ce taux inclut le taux de base de la taxation résidentielle (0,509 7/100 $) ainsi que le taux de remboursement au service de la dette.*

# Budget d'investissement et grands projets 2018

### Répartition du financement et des immobilisations

Investissements : 30 520 000 $
Contributions et subventions : 6 806 000 $
Financés par la Ville : 23 714 000 $

### Financement 2018

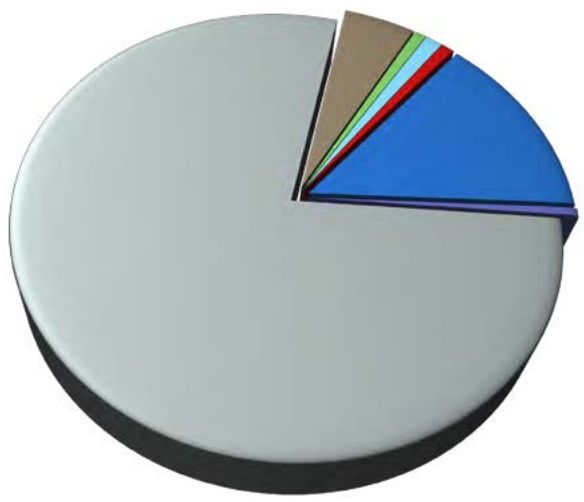

- Subventions — Programme d'infrastructures 1 494 000 $ (4,9 %)
- Subventions — Autres 250 000 $ (0,82 %)
- Contributions des promoteurs et du milieu 364 000 $ (1,19 %)
- Autres contributions 255 000 $ (0,84 %)
- Fonds de roulement 4 273 000 $ (14,00 %)
- Excédent affecté 170 000 $ (0,56 %)
- Financement à long terme 23 714 000 $ (77,69 %)

### Immobilisations 2018

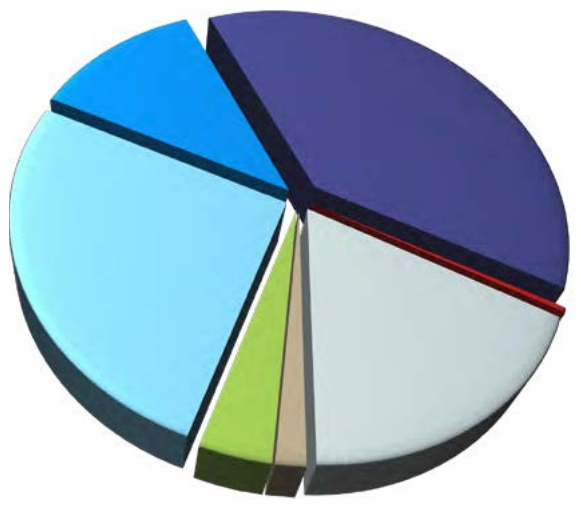

- Administration générale 482 300 $ (1,58 %)
- Sécurité publique 1 132 100 $ (3,71 %)
- Infrastructures et réfection 7 858 900 $ (25,75 %)
- Infrastructures — Usine des eaux 3 622 000 $ (11,87 %)
- Hygiène du milieu 11 748 800 $ (38,50 %)
- Aménagement, urbanisme et développement 104 500 $ (0,34 %)
- Loisirs et culture 5 571 400 $ (18,25 %)

# Grands projets 2018

Au cours des quatre prochaines années, la Ville de Repentigny déploiera son programme d'investissements en matière d'infrastructures totalisant 65 M$. En 2018, ce sont 15,7 M$ qui seront investis sur le territoire dans le cadre de ce programme. Voici quelques-unes des initiatives en matière d'infrastructures et de développement qui seront entreprises en 2018.

- Procéder à la réfection complète des infrastructures sur les rues Archambault, Beaujeu, Cazeneuve, Chantal, Éthier, Jeanne-Mance et Sainte-Jeanne-d'Arc
- Poursuivre la réfection des artères locales, notamment la mise à niveau de conduites d'aqueduc et d'égout, de trottoirs ainsi que du pavage

- Revitaliser le tronçon de la rue Notre-Dame situé entre les rues Bédard et Notre-Dame-Deschamps, incluant l'enfouissement des fils d'utilité publique, dans le cadre du programme de remise à niveau de cette artère
- Poursuivre les travaux identifiés au *Plan directeur des parcs et espaces verts*, soit :
  - Ajout d'un bloc sanitaire aux parcs Louis-Fréchette et Larochelle
  - Aménagement d'aires de circulation au parc Maurice-Richard
  - Poursuite du réaménagement du parc Thifault
  - Amorce du programme de réfection des piscines municipales extérieures

  - Remplacement de mobilier, de jeux et de lampadaires dans divers parcs
- Ajouter des tronçons au réseau cyclable

- Déployer le programme de réfection des bâtiments municipaux, plus précisément :
  - Des travaux d'amélioration à l'écoparc
  - La mise en œuvre du programme de réfection de la station de pompage
  - L'installation de nouvelles bornes de recharge publiques pour véhicules électriques
- Poursuivre la mise à niveau des stations de purification de l'eau et de traitement des eaux usées
- Dans le cadre du grand projet de l'Espace culturel, choisir le concept de la salle de spectacle à la suite du concours d'architecture et élaborer les plans et devis en vue de la construction
- Signer le protocole d'entente avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) confirmant son partenariat dans le projet d'élargissement à quatre voies du pont Rivest, incluant une piste multifonctionnelle

- Poursuivre la planification du projet pilote pour construire un mur antibruit en bordure de l'autoroute 40, en collaboration avec le MTMDET
- Réduire les limites de vitesse sur nos voies de circulation locales
- Implanter la collecte des matières organiques sur l'ensemble du territoire pour les habitations de huit logements et moins, les écoles, les garderies, les édifices municipaux et environ un tiers des institutions, des commerces et des industries
- En collaboration avec le Centre régional universitaire de Lanaudière, mettre en place la première phase de la desserte universitaire

- En collaboration avec CIENOV, aménager l'Espace CIETECH, un laboratoire de développement d'innovations en lien avec le commerce intelligent et les technologies expérientielles

*Les années libres* au Centre d'art Diane-Dufresne

# Voir le monde politique et culturel à travers l'objectif de Pierre Dury

**De René Lévesque à René Angélil et Dominique Michel, en passant par Charles Aznavour et Penelope Cruz, sans oublier l'unique Diane Dufresne… Pierre Dury les a tous photographiés.**

Dès sa sortie de l'École nationale des beaux-arts en 1967, le photographe Pierre Dury a braqué son objectif sur plusieurs personnalités pour de nombreux médias imprimés ainsi que pour les univers de la mode, de la publicité, du cinéma et de la télévision. Au fil des ans, ses archives se sont enrichies de milliers d'images dont plusieurs portraits emblématiques de personnalités qui auront marqué les paysages culturel et politique québécois, comme ce fameux cliché de René Lévesque qui nous semble exaspéré. Il nous présente un riche parcours photographique et nous donne une occasion privilégiée de sentir la force du portrait où le sujet se révèle sans artifice.

▲ *Un face à face entre l'image et la femme. Plusieurs personnalités et sujets de Pierre Dury étaient présents au vernissage pour saluer le travail de l'artiste. Ici Bernard Derome et Chloé Sainte-Marie, accompagnés de Chantal Deschamps.*

Pour apprécier son travail, voir ses agrandissements et plonger dans l'histoire du Québec contemporain, visitez son exposition *Les Années libres* au Centre d'art Diane-Dufresne, où une rétrospective de ses 50 années de carrière lui est consacrée. C'est d'ailleurs la première rétrospective à être vouée à l'artiste polyvalent, qui a ajouté la peinture à sa création. L'exposition est présentée jusqu'au 14 janvier. Consultez l'horaire du Centre d'art Diane-Dufresne avant de vous y rendre.

*À travers un riche parcours photographique, Pierre Dury nous fait entrer dans des univers auxquels nous n'avons pas accès.* ▼

Noël des enfants oubliés

# L'arbre aux rubans, une réussite !

Les citoyens et employés municipaux étaient invités à décorer l'Arbre aux rubans cette année encore. Les fonds amassés entre le 1er novembre et le 8 décembre 2017 étaient destinés au *Noël des enfants oubliés*.

Tous ont été très généreux : un montant total de 1700,25 $ a été remis, permettant à 103 enfants d'être parrainés.

L'Arbre aux rubans est un arbre de Noël installé dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville. Chaque regroupement de donneurs avait une couleur bien à lui.

Rappelons que l'organisme *Le Noël des enfants oubliés* vient apporter du réconfort aux jeunes démunis de la région en leur offrant un cadeau à Noël.

*L'Arbre aux rubans est une façon originale de contribuer à l'organisme Le Noël des enfants oubliés.*

# La Course Les ASPirants remet un montant record à Regard en Elle

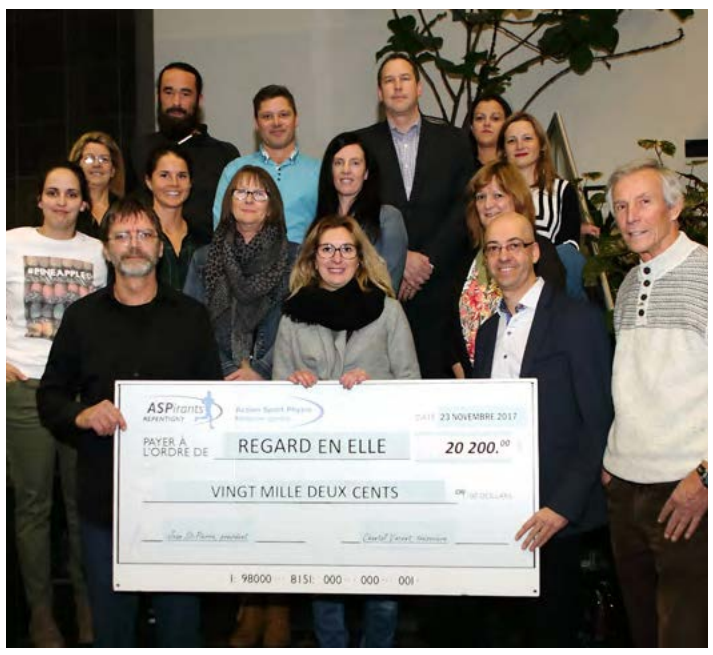


Le 23 novembre dernier, les organisateurs de la 5e édition de la Course Les ASPirants ont réuni leurs partenaires afin de remettre officiellement un chèque d'un montant record à la maison d'hébergement pour femmes violentées Regard en Elle. Tous les profits générés lors de l'événement, soit 20 200 $, ont été réalisés grâce à la générosité des quelque 1 400 coureurs ayant participé à la course le 8 octobre dernier, dans les rues de la ville.

La somme amassée cette année s'ajoute aux 53 600 $ versés à l'organisme depuis 2013, un don totalisant 73 800 $.

*Mathieu Malouin, ambassadeur, Jean-François Mathieu, Action Sport Physio, Jean-François Lambert, Ratelle, Ratelle & Associés, Chantal Doucet, Club de course Les ASPirants, Mélanie Latraille, Regard en Elle, Danielle Dupuis, Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur, Geneviève Asselin-Demers, ambassadrice, Ginette Hurtubise, Regard en Elle, Nancy Kack, Regard en Elle, Pauline Saint-Pierre, Club de course Les ASPirants, Justine Longpré, Ville de Repentigny, Jean Saint-Pierre, Club de course Les ASPirants, Marie-Hélène Rousseau, Regard en Elle, Patrick Poitras, Course Les ASPirants, Raymond Hénault, conseiller municipal*

# Horaire du temps des Fêtes

En cette période festive, la Ville de Repentigny tient à vous informer de l'horaire du temps des Fêtes de ses bâtiments principaux :

- L'hôtel de ville fermera ses portes le vendredi 22 décembre, à midi, et rouvrira le mercredi 3 janvier, à 8 h 30.
- La bibliothèque Robert-Lussier, le Créalab, la bibliothèque Edmond-Archambault et le Centre d'art Diane-Dufresne seront fermés les 24, 25 et 26 décembre, ainsi que le 31 décembre, le 1er et le 2 janvier.
- Le Centre aquatique Jacques-Dupuis sera fermé pour l'entretien du bâtiment et le congé des Fêtes, du 18 au 26 décembre, ainsi que du 31 décembre au 2 janvier, inclusivement.

Pour toute urgence (police, incendie, travaux publics) durant cette période, nous vous invitons à composer le 9-1-1.

Défi bonne conduite

# Découvrez REP dans de nouvelles aventures

**Près de 1 700 personnes ont déjà relevé le Défi bonne conduite depuis son lancement en septembre dernier. Il est toujours temps de participer et, du même coup, de découvrir les toutes nouvelles capsules de REP, un toutou qui n'a pas la langue dans sa poche !**

Cette fois, voyez notre vedette canine faire preuve d'une conduite responsable face aux facultés affaiblies et prendre le contrôle d'une… déneigeuse ! L'ensemble des vidéos est disponible au defibonneconduite.com. N'hésitez pas à les voir, à les revoir et à les partager avec votre entourage. Parce qu'à Repentigny, être un bon citoyen, c'est plaisant en chien !

### Déjà un premier gagnant

Félicitations à M. Stéphane Bilodeau qui remporte la première des six cartes-cadeaux de 750 $ offertes par les Galeries Rive Nord pour sa participation au Défi bonne conduite. Cinq autres tirages sont prévus au cours des prochains mois. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre au defibonneconduite.com, de visionner les capsules de REP et d'identifier l'endroit où apparaît le logo de la Ville de Repentigny.

Ce n'est pas tout ! Après chaque tirage, les personnes déjà inscrites ont la possibilité de se réinscrire en visionnant les nouvelles capsules. Elles obtiennent ainsi une chance supplémentaire de gagner l'un des prix.

Rendez-vous dès maintenant au defibonneconduite.com. Le prochain tirage aura lieu le 30 janvier 2018. Bonne chance à tous !

▲ *Le premier gagnant du Défi bonne conduite, M. Stéphane Bilodeau, accompagné de Mme Maryse Lepage, directrice marketing des Galeries Rive Nord, et de Mme Helen Dion, directeur du Service de police.*

▼ *REP vous souhaite une bonne et heureuse année en toute sécurité !*

Licences pour chiens

# N'oubliez pas de renouveler votre licence pour 2018

**Il sera possible d'obtenir la médaille 2018 de votre chien dès le mercredi 3 janvier.**

La licence est valide du 1er janvier au 31 décembre, coûte 27 $ et est obligatoire pour tous les propriétaires de chiens.

Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de se la procurer.

### L'achat de la licence

Vous pouvez vous la procurer de trois manières :

- Au comptoir du Service des taxes de l'hôtel de ville de Repentigny, au 435, boul. Iberville ;
- Chez Le Berger Blanc, au 9825, boul. Henri-Bourassa Est, à Montréal ;
- Lors du passage d'un représentant du Berger Blanc à votre domicile, à partir du 1er février.

Au moment de demander la nouvelle licence, le propriétaire du chien doit fournir les informations nécessaires à l'identification de son animal en cas de besoin. N'oubliez pas qu'il doit porter en tout temps sa médaille.

Une personne qui ne l'achèterait pas pourrait recevoir une amende minimale de 50 $, en plus du coût de la licence de 27 $ et des frais selon le tarif judiciaire en vigueur.

### Licence gratuite dans certains cas

Les personnes handicapées visuellement, les familles d'accueil pour les chiens Mira et les personnes bénéficiant de la zoothérapie peuvent obtenir la licence pour chien gratuitement sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la Fondation Mira.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus au 31 décembre 2017 peuvent aussi obtenir une licence gratuitement sur présentation d'une preuve d'âge.

# À la mémoire de Monique Lemay

Initiative conjointe de la Ville et du conseil d'administration du Centre communautaire Laurent-Venne, la grande salle du complexe porte maintenant le nom « Salle Monique-Lemay », en hommage à cette bénévole émérite, décédée en mars dernier. Impliquée à fond dans sa communauté, Mme Lemay s'est notamment démarquée dans les domaines du sport, de la vie culturelle, avec le Rendez-vous estival, et au chapitre de l'aide à la personne avec *Le Noël des enfants oubliés*. Une belle tradition que poursuivra son mari, ses enfants et la famille élargie !

En soutien aux personnes vulnérables ou socialement isolées

# Le Service de police et le CISSS de Lanaudière partenaires

**Une entente de collaboration a été signée entre le Service de police de la Ville de Repentigny (SPVR) et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière dans le but de porter assistance aux personnes vulnérables et isolées.**

Cette entente est l'aboutissement d'un projet pilote démarré en octobre 2016, qui a permis à ce jour de venir en aide à plus de 70 personnes dans le besoin.

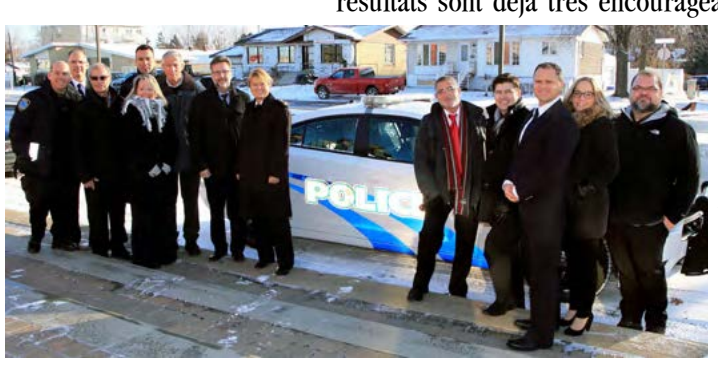

Dans le cadre de ce service novateur, un travailleur social du CISSS de Lanaudière accompagne le policier sociocommunautaire du SPVR dans ses rencontres à domicile auprès de divers citoyens vulnérables de Repentigny et de Charlemagne, territoire de desserte du Service de police de Repentigny. Il s'agit généralement d'une clientèle socialement isolée, âgée ou éprouvant un problème de santé mentale.

Ce type d'intervention vise à aller au-devant des citoyens qui ne demandent pas d'aide, mais qui en ont besoin. Entre deux et trois visites sont effectuées chaque semaine.

« Cette entente est des plus positives tant pour la clientèle que pour le partenariat créé avec les policiers de Repentigny et ses résultats sont déjà très encourageants », conclut pour sa part M. Benoit Lefrançois, directeur des programmes santé mentale et dépendance au CISSS de Lanaudière.

Au cours des rencontres, le travailleur social discute avec la personne pour évaluer sa situation et ses besoins, puis la réfère aux services requis, offerts par le CISSS ou un organisme communautaire de la région. La personne est ainsi prise en charge de façon immédiate.

### Des interventions proactives

« Cette façon de faire va nous permettre d'être proactifs, d'accélérer et de faciliter les démarches associées aux problématiques soulevées », mentionne le directeur du Service de police, Mme Helen Dion.

Ce travail de collaboration permet au policier sociocommunautaire de réduire la fréquence des visites à une même adresse et par le fait même d'augmenter le nombre de personnes desservies dans une année.

### Une initiative porteuse d'avenir

« Quelle belle initiative. Un grand merci au CISSS de Lanaudière. À nouveau, Repentigny se démarque. Cette entente de collaboration est véritablement porteuse d'avenir pour nos collectivités », mentionne la mairesse, Mme Chantal Deschamps.

# La collecte des matières organiques sur le territoire dès octobre 2018

Dès l'automne prochain, la Ville de Repentigny procédera à l'implantation d'une troisième voie de collecte sur son territoire. « La gestion des matières résiduelles est un enjeu de société majeur dont les impacts transcendent les limites de chaque territoire. En emboîtant le pas vers la collecte à trois voies, nous réaffirmons non seulement notre volonté de placer le développement durable au cœur de chacune de nos actions, mais également notre désir de joindre cet effort collectif de protection et de mise en valeur de notre environnement », indique la mairesse Mme Chantal Deschamps.

### Dans la foulée de la Politique environnementale

Rappelons qu'en 2016, la Ville de Repentigny avait mené un sondage dans le cadre de la refonte de sa *Politique environnementale* et que l'implantation de la collecte des matières organiques figurait comme une priorité chez la majorité des répondants. D'ailleurs, on estime qu'à Repentigny, les matières organiques représentent environ 53 % des déchets résidentiels générés.

« Les citoyennes et les citoyens sont aujourd'hui très sensibles aux initiatives écoresponsables et les intègrent de plus en plus à leur quotidien. Leur collaboration est essentielle à la réussite de ce projet et c'est pourquoi nous nous engageons à leur offrir tout l'accompagnement nécessaire afin que la transition s'effectue simplement et efficacement », explique le conseiller municipal et président de la commission Environnement et développement durable, M. Raymond Hénault.

Une vaste campagne de communication sera ainsi déployée au cours des prochains mois afin de sensibiliser, d'éduquer et d'informer les Repentignoises et les Repentignois quant à l'arrivée du bac brun sur le territoire. Surveillez le site Internet de la Ville pour tous les détails.

### Déploiement en deux phases

Afin de faciliter le bon déroulement de l'implantation, la collecte des matières organiques sera déployée en deux phases. Les habitations de huit logements et moins, les écoles, les garderies, les édifices municipaux et environ un tiers des institutions, des commerces et des industries (ICI) seront d'abord desservis dès octobre 2018. Puis, en 2019, viendront les habitations de neuf logements et plus et les ICI restants, ce qui complétera le déploiement. Certaines exceptions s'appliqueront.

Notons que la collecte des matières organiques inclura les résidus alimentaires ainsi que les résidus verts. Ces derniers sont pour le moment ramassés une fois par semaine, d'avril à novembre.

### Repentigny joint le mouvement

De par cette initiative, la Ville de Repentigny s'engage à respecter le *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020* (PMGMR) adopté par la Communauté métropolitaine de Montréal en regard de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, qui prévoit desservir toutes les habitations de huit logements et moins par une collecte des matières organiques d'ici 2020. Ultimement, le PMGMR vise la récupération de 60 % des matières organiques résiduelles du territoire métropolitain d'ici 2025.

## Écoparcs

### ÉCOPARC DE REPENTIGNY

336, rue Charles-Marchand, Repentigny, J5Z 4P1
Réservé aux citoyens de Repentigny

| Horaire | 1er avril au 31 octobre | 1er novembre au 31 mars |
|---|---|---|
| Lundi et mardi | Fermé | Fermé |
| Mercredi | 12 h à 16 h 30 | Fermé |
| Jeudi | Fermé | Fermé |
| Vendredi | 12 h à 16 h 30 | Fermé |
| Samedi | 9 h à 16 h 30 | 9 h 30 à 16 h 30 |
| Dimanche | 9 h à 16 h 30 | Fermé |
| Jours fériés | 9 h à 16 h 30 | Fermé |

Gratuit (preuve de résidence exigée).
Ce site n'est pas accessible aux commerces et aux industries.

### ÉCOPARC DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

134, chemin des Commissaires, L'Assomption, J5W 2T7
450 589-9999
Réservé aux citoyens de la MRC de L'Assomption

| Horaire | 1er avril au 31 octobre | 1er novembre au 31 mars |
|---|---|---|
| Lundi au mercredi | 11 h à 17 h | Fermé |
| Jeudi | 11 h à 17 h | 10 h à 17 h |
| Vendredi | 10 h à 17 h | 10 h à 17 h |
| Samedi et dimanche | 9 h à 17 h | 10 h à 17 h |
| Jours fériés | 9 h à 17 h | 9 h à 17 h * |

*Fermé les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1er janvier

Gratuit (preuve de résidence exigée).
Ce site n'est pas accessible aux commerces et aux industries.

Pour connaître les matières acceptées dans chacun des écoparcs, rendez-vous sur le site Web de la Ville.

## Conférences

GRATUIT

**30 JANVIER**
Gaspillage alimentaire : 0 % déni, 100 % concret

**20 MARS**
Maisons saines et écologiques

**11 AVRIL**
Rénovation écologique

**26 AVRIL**
Lutte aux vers blancs et écopelouse

**3 MAI**
Le compostage à la maison

**27 SEPTEMBRE**
Conférence sur les arbres

## Activités

**12 MAI**
**Distribution de compost**

**8 SEPTEMBRE**
**Collecte satellite des résidus domestiques dangereux (RDD)**

Pour connaître le lieu et l'heure des conférences et des activités ou pour vous inscrire, consultez le site Web de la Ville.

## Rappelez-vous

- Pour connaître les matières admises et interdites et la disposition propre à chacune des collectes, consultez le site Web de la Ville.
- Pour toutes collectes, déposez les matières résiduelles en bordure de la rue, de manière à ne pas nuire à l'accès d'une entrée charretière ou d'un trottoir, et ce, à compter de 19 h la veille de la collecte ou au plus tard à 6 h 30 le jour même.
- Le bac bleu de 360 litres est la propriété de la municipalité. Il est donc interdit de le modifier, de l'utiliser à d'autres fins que celle de la collecte sélective ou de le déménager.
- Seules les matières recyclables déposées à l'intérieur du bac bleu (couvercle fermé) seront ramassées lors de la collecte sélective (voir les exceptions au recto).

**ville.repentigny.qc.ca/environnement**
**Ligne info-environnement : 450 470-3830**

Utilisez ***Mes services municipaux*** sur notre site Web pour faciliter vos recherches

Repentigny Sépanouir

Pour accueillir famille et amis

# Stationnement de nuit dans les rues autorisé à Noël et au Nouvel An

La tradition se poursuit cette année : le stationnement de nuit dans les rues de la municipalité sera exceptionnellement autorisé à l'occasion de Noël (durant les nuits du 24 au 25 décembre, du 25 au 26 décembre et du 26 au 27 décembre 2017) et du Nouvel An (durant les nuits du 31 décembre au 1er janvier, du 1er au 2 janvier et du 2 au 3 janvier 2018), et ce, afin d'accommoder les visiteurs des familles repentignoises.

Toutefois, si des précipitations nécessitent une opération de déneigement, c'est-à-dire à partir d'une accumulation de cinq centimètres de neige au sol, le stationnement dans les rues du territoire sera strictement interdit entre minuit et 7 h, tel que le stipule le règlement municipal.

Rappel

# Collectes des Fêtes

**Prenez note qu'aucun changement ne sera apporté à l'horaire des différentes collectes au cours de la période des Fêtes. Elles auront toutes lieu selon le calendrier régulier disponible en ligne.**

### 2, 3, 9 et 10 janvier 2018 : collectes sélectives avec surplus acceptés

À l'occasion de la période des Fêtes, les matières déposées à l'extérieur du bac bleu seront exceptionnellement acceptées lors des collectes sélectives suivantes :

Secteur 1 : 2 janvier 2018
Secteur 2 : 9 janvier 2018
Secteur 3 : 3 janvier 2018
Secteur 4 : 10 janvier 2018

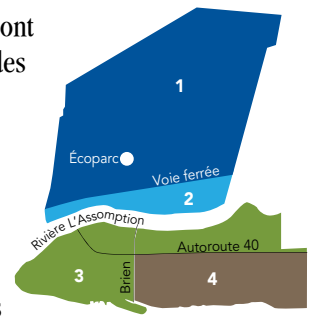


Les surplus doivent être disposés dans des sacs de plastique transparent et les boîtes dépliées et mises en ballots. Les modalités de ramassage habituelles s'appliquent.

### 10 janvier 2018 : collecte des sapins naturels

Pour tous les secteurs

Pour être ramassés, les sapins doivent être dépouillés de l'ensemble de leurs décorations et placés à proximité d'un trottoir ou d'une bordure de manière à ne pas bloquer l'accès d'une entrée charretière ou l'accès permettant de se rendre à un immeuble. L'arbre doit également être dégagé de la glace et de la neige.

# Calendrier environnemental 2018

## COLLECTES – CONFÉRENCES – ACTIVITÉS

**ORDURES**
Toutes les semaines
Secteur 3 : **jeudi**
Secteurs 1, 2 et 4 : **vendredi**

**SÉLECTIVE (recyclage)**
Une semaine sur deux
Secteurs 1 et 2 : **mardi**
Secteurs 3 et 4 : **mercredi**

**RÉSIDUS VERTS**
Secteurs 1 et 2 : **mardi**
Secteurs 3 et 4 : **mercredi**

Aucune modification au calendrier pour les collectes prévues les jours fériés.

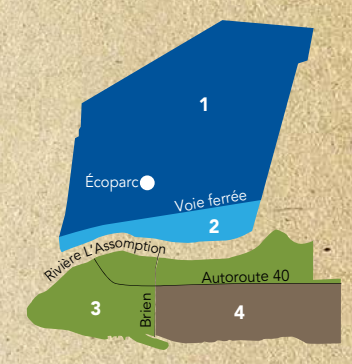


**COLLECTES SPÉCIALES**

**Sapins**
Secteurs

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|
| 10 janv. | 10 janv. | 10 janv. | |

**Encombrants***
Secteurs

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|
| 30 mai<br>25 juil. | | 28 mai<br>23 juil. | 29 mai<br>24 juil. |

* Des alternatives sont offertes tout au long de l'année. Consultez le Bottin vert sur le site web de la Ville pour plus d'informations.

**Branches**
Secteurs

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|
| 9 mai<br>13 juin<br>11 juil.<br>15 août<br>12 sept. | | 7 mai<br>11 juin<br>9 juil.<br>13 août<br>10 sept. | 8 mai<br>12 juin<br>10 juil.<br>14 août<br>11 sept. |

**+ Sélectives avec surplus acceptés***
Secteurs

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|
| 2 jan.<br>3 juil. | 9 jan.<br>10 juil. | 3 jan.<br>4 juil. | 10 jan.<br>11 juil. |

*Dans des sacs de plastique transparent. Boîtes dépliées et en ballot.

## DÈS OCTOBRE : LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ARRIVE À REPENTIGNY

Bonne nouvelle! À partir d'octobre 2018, les habitations de huit logements et moins, les écoles, les garderies, les édifices municipaux et environ un tiers des institutions, des commerces et des industries du territoire seront desservis par la collecte des matières organiques. Plus d'informations seront disponibles au printemps 2018. Surveillez le site Internet de la Ville de Repentigny.

**ville.repentigny.qc.ca/environnement**
**Ligne info-environnement : 450 470-3830**

Utilisez ***Mes services municipaux*** sur notre site web pour faciliter vos recherches

Repentigny Sépanouir

# Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 23 janvier 2018, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

## Pour joindre votre conseiller municipal

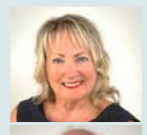

**District 1**
**Josée MAILHOT** 450 654-2162
mailhotj@ville.repentigny.qc.ca

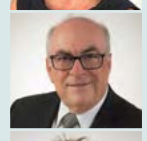

**District 2**
**Georges ROBINSON** 450 654-9746
robinsong@ville.repentigny.qc.ca

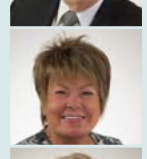

**District 3**
**Denyse PELTIER** 450 581-5733
peltierd@ville.repentigny.qc.ca

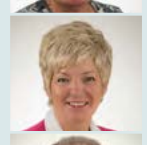

**District 4**
**Cécile HÉNAULT** 450 654-3046
henaultc@ville.repentigny.qc.ca

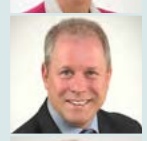

**District 5**
**Éric CHARTRÉ** 514 743-9961
chartree@ville.repentigny.qc.ca

**District 6**
**Sylvain BENOIT** 514 602-4793
benoits@ville.repentigny.qc.ca

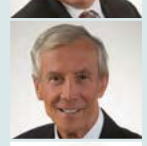

**District 7**
**Raymond HÉNAULT** 450 581-0319
henaultr@ville.repentigny.qc.ca

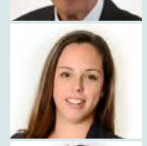

**District 8**
**Jennifer ROBILLARD** 514 833-5239
robillardj@ville.repentigny.qc.ca

**District 9**
**Jean LANGLOIS** 514 909-0640
langloisj@ville.repentigny.qc.ca

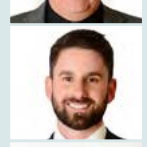

**District 10**
**Kevin BUTEAU** 514 926-9201
buteauk@ville.repentigny.qc.ca

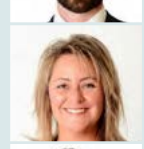

**District 11**
**Chantal ROUTHIER** 514 347-0947
routhierc@ville.repentigny.qc.ca

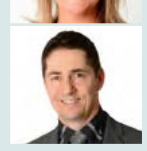

**District 12**
**Stéphane MACHABÉE** 514 827-8125
machabees@ville.repentigny.qc.ca

## Ville de Repentigny

**URGENCES** Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

| | |
|---|---|
| Centre Laurent-Venne | 450 657-4877 |
| Centre récréatif | 450 657-8988 |
| Commentaires et requêtes | 450 470-3140 |
| Complexe sportif Gilles-Tremblay | 450 585-1661 |
| Cour municipale | 450 470-3500 |
| Ordre du jour | 450 470-3141 |
| Transport - horaires | 1 866 755-2917 |
| Transport - plaintes | 450 470-3860 |
| Travaux publics | 450 470-3800 |
| Urbanisme / Permis / Inspections | 450 470-3840 |

103,5FM Hebdo Rive Nord .com Partenaires des situations d'urgence

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié 9 fois l'an.
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Impression : **Imprimerie Jacques Ross**
Distribution : **Postes Canada**
Tirage : **36 000 exemplaires**

340 arbres